

Monsieur Patrick PRADINES,
Président de la Communauté de Communes
de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

à

Mesdames, Messieurs les Délégués du
Conseil Communautaire

Beaumont-de-Lomagne, le 25 septembre 2026

CONVOCATION

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2026 à 18h
A la salle des fêtes de LARRAZET

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Désignation d'un nouveau délégué à l'Association des Maires de France (AMF)
- 2) Désignation d'un nouveau représentant à la Commission Locale de l'Eau Neste et rivières de Gascogne (CLE NRG) pour le collège des collectivités
- 3) Désignation des représentants élus siégeant au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme de la Lomagne
- 4) Adoption du règlement intérieur institutionnel de la CCLTG
PJ : Règlement intérieur de la CCLTG joint en annexe.
- 5) Modification des intérêts communautaires de la CCLTG (participation financière au dispositif de lutte contre les Violences Intra Familiales)
- 6) Adoption du rapport d'activité 2025 de la CCLTG
PJ : rapport d'activité 2025 de la CCLTG
- 7) Répartition du FPIC 2026
- 8) Décision modificative n°2 du budget principal 2026 de la CCLTG
- 9) Décision modificative n°1 du budget de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI)
- 10) Création d'un poste d'attaché territorial (stagiairisation d'un agent déjà en poste)
- 11) Création d'un poste communication et d'un poste Finance/comptabilité
- 12) Approbation de la convention entre l'Ecole de Musique/CCLTG et l'association Familles rurales Tarn et Garonne Services
PJ : Convention entre l'Ecole de musique-CCLTG et Familles rurales Tarn et Garonne Services

13) Approbation de la convention entre la médiathèque/CCLTG et l'association Familles rurales Tarn-et-Garonne Services

PJ : Convention entre la médiathèque/CCLTG et Familles rurales Tarn et Garonne Services

14) Renouvellement du classement de l'Office de tourisme en catégorie 2

15) Approbation de la convention entre la CCLTG et l'association Montauban Services

PJ : Convention entre la CCLTG et Montauban Services

16) Délibération de principe : lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt par la Caf de Tarn-et-Garonne et la Cnaf dans le cadre du dispositif de financement renforcé pour le projet de micro-crèche de Lavit-de-Lomagne

17) Délibération de principe : lancement de la démarche de labellisation Ville Amie des Aînés ou Territoire Ami des Aînés

18) Sécurité civile : lancement de la démarche d'élaboration et de mise en œuvre opératoire d'un Plan intercommunal de sauvegarde (PICS), modalités de pilotage et de financement

19) Groupement de commande granulé de bois : Convention relative à la répartition des frais afférent à la passation et à l'exécution des marchés

PJ : convention et annexes

20) Adoption rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

PJ : rapport

21) Révision du loyer de l'atelier n°3 de l'hôtel entreprises (581,43 m²)

22) Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse accompagnée de documents complémentaires.

Je vous remercie de confirmer votre présence ou de nous informer de votre absence soit :

- **Via STELA, en cliquant directement dans la rubrique « Ma réponse »**
- **Par mail à contact@cc-lomagne82.fr ou par téléphone au 05 63 65 34 26**

En cas d'absence, merci de bien vouloir solliciter votre suppléant ou nous transmettre un pouvoir (à télécharger sur STELA)

Comptant sur votre présence,
Cordiales salutations

Le Président
Patrick PRADINES

